



N° 39800-2017/1-ACTS/ DES

Date du : 3 novembre 2017

Rapport de présentation

OBJET : fixant le calendrier d'ouverture des campagnes d'inscription aux prix, aides et bourses scolaires et d'études supérieures pour l'année 2018

PJ : un projet d'arrêté

Le régime des aides (bourses, prix et autres aides) en faveur des jeunes de la province Sud poursuivant des études est conditionné par la formalisation d'une demande, par les intéressés, auprès de la direction de l'éducation.

Les périodes de campagnes de retrait et de dépôt de ces dossiers de demande d'aides peuvent subir des variations d'une année sur l'autre, en fonction du calendrier ou de contraintes diverses.

Aussi, il a été proposé dans le cadre des évolutions réglementaires présentées en assemblée de province Sud du 30 avril 2015, de fixer chaque année, par arrêté du président, les dates des différentes campagnes des dispositifs d'aides en faveur des élèves et des étudiants.

Conformément aux décisions prises en arbitrage budgétaire, la campagne d'inscription au prix de la province Sud d'encouragement à la recherche n'apparaît pas dans la liste pour l'année 2018.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.